



DÉLÉGUER

et responsabiliser

AVANTAGES POUR LES PARTICIPANTS

Déléguer des tâches auprès des membres de votre équipe de construction est un moyen efficace pour augmenter votre productivité.

DESCRIPTION

Toujours plus... « Je fais par moi-même, c'est beaucoup plus rapide... » Voilà votre devise ! Combien de temps croyez-vous être en mesure de tenir ce tempo ? Déléguer est une pratique viable à qui sait en maîtriser les techniques. Déléguer, c'est optimiser son temps de travail. C'est découvrir un outil d'investissement pour vous et votre entreprise. C'est développer l'autonomie des membres de votre équipe et bien plus...

Cette formation est offerte en après-midi. Elle est précédée de la formation *Gestion du temps et de priorités* en avant-midi.

CONTENU DE LA FORMATION

- Principe de base en délégation
- Pourquoi ? À qui ? Comment ? Quoi ?
- Le processus de délégation - les différentes étapes
- Déléguer ou mettre dans la cour de l'autre
- L'imputabilité et délégation
- Le singe des autres
- La communication bilatérale



INFORMATIONS

- Durée : 3,5 heures (après-midi)
- Niveau : Débutant
- Secteurs : IC/I et résidentiel
- Prix
 - Membre : 125 \$
 - Non-membre : 300 \$



PUBLIC CIBLE

- Entrepreneurs généraux
- Entrepreneurs spécialisés
- Directeurs de projets
- Gestionnaires



OBJECTIF D'APPRENTISSAGE

- Amener les participants à définir leur rôle et responsabilités en distinguant et en appliquant efficacement le processus de délégation.

